

## Formulaire d'auto-certification de la résidence fiscale pour les personnes physiques - EAR et FATCA

La Suisse a conclu avec plusieurs États<sup>1</sup> des accords portant sur l'échange automatique de renseignements (EAR). Sur la base de ces accords et en vertu de la loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale, nous sommes tenus de constater et de documenter les résidences fiscales de nos clients. De même, dans le cadre de la communication de renseignements fiscaux prévue par le « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA), IMPERIO est légalement tenue de transmettre aux autorités fiscales américaines les valeurs patrimoniales de ses clients américains. Vous êtes prié(e) de compléter ce formulaire si vous êtes un titulaire de compte individuelle, un négociant unique ou un propriétaire exclusif. En présence de plusieurs titulaires de comptes, notamment en cas de compte joint, veuillez utiliser un formulaire par personne.

### Partie 1 – Informations du titulaire de compte (preneur d'assurance ou bénéficiaire)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Lieu / Pays de naissance :

Nationalité(s) :

#### Adresse de domicile :

Rue :

Code Postal :

Ville :

Pays :

#### Adresse postale (si différente de l'adresse de domicile) :

Rue :

Code Postal :

Ville :

Pays :

**Si votre adresse postale est située dans un autre pays que votre domicile, veuillez expliquer quelles en sont les raisons :**

### Partie 2 – Domicile fiscal du titulaire de compte

Veuillez spécifier le(s) pays (nom complet, pas de abréviations) dans le(s)quel(s) vous êtes domicilié fiscalement et le(s) numéro(s) d'identification fiscal (NIF) correspondant(s) :

Pays : NIF : ou NIF indisponible\* A  B  C

Pays : NIF : ou NIF indisponible\* A  B  C

Pays : NIF : ou NIF indisponible\* A  B  C

\*Si aucun NIF n'est mentionné, veuillez spécifier la raison de la non-disponibilité du NIF :

**Motif A** – Le pays du titulaire de compte n'attribue pas de NIF à ses habitants.

**Motif B** – Si pour une autre raison que celle indiquée sous A, le titulaire du compte est dans l'impossibilité d'obtenir un NIF ou un numéro équivalent, veuillez expliquer ci-dessous les raisons pour lesquelles un NIF n'a pu être obtenu :

**Motif C** – Le NIF n'est pas requis (remarque : veuillez uniquement sélectionner ce motif si les autorités du pays mentionnées ci-dessus n'obligent pas la communication d'un NIF).

<sup>1</sup> Vous avez la possibilité d'avoir accès à la liste des États partenaires avec lesquels la Suisse a conclu un accord via le site Internet du SFI ([www.sif.admin.ch](http://www.sif.admin.ch) > Relations multilatérales > Échange de renseignements > automatique > Comptes financiers).

**Si votre pays de domicile fiscal ne correspond pas au pays de l'adresse de domicile indiquée dans la partie 1 du formulaire ou si vous avez plusieurs résidences fiscales, veuillez expliquer quelles en sont les raisons :**

---

### Partie 3 – Statut d'US Person du titulaire de compte

Êtes-vous une « US Person » ?

- Non
- Oui, je suis :
  - Citoyen américain (nationalité unique ou double nationalité)
  - Domicilié fiscalement aux Etats-Unis
  - Né aux Etats-Unis
  - Imposable sans restriction aux Etats-Unis pour d'autres motifs (double lieu de résidence, déclaration fiscale commune avec conjoint, autres)

Si oui, veuillez compléter le formulaire W-9 de l'IRS, disponible sur [www.imperio.ch](http://www.imperio.ch) tout en bas de la page d'accueil.

### Partie 4 – Certification

Je certifie avoir examiné les informations de ce formulaire et j'en atteste l'exactitude et l'exhaustivité. Falsifier volontairement ce formulaire serait constitutif d'une infraction pénale. **Je m'engage à informer IMPERIO dans un délai de 30 jours de tout changement qui affecterait mon statut de domicile fiscal ou mon statut d'US Person et qui aurait pour effet de fausser toute information contenue dans ce formulaire.**

Je consens au traitement et à la divulgation d'informations personnelles par IMPERIO aux autorités compétentes selon les obligations et accords nationaux et internationaux.

Nom et prénom en caractères d'imprimerie :

---

Lieu et date :

Signature :

---

### Partie 5 – Définitions

#### Titulaire du compte

Il s'agit de la personne enregistrée ou identifiée comme le titulaire d'un Compte financier. Une personne (autre qu'une institution financière) qui détient un Compte financier pour le compte ou le bénéfice d'une autre personne en tant que mandataire, dépositaire, prête-nom (« nommée »), signataire, conseiller en placement, intermédiaire ou tuteur légal n'est pas considérée comme le Titulaire de compte ; dans ce cas, cette autre personne est considérée comme le Titulaire du compte. À titre d'exemple, dans le cas d'une relation parent/enfant où le parent agit en qualité de tuteur légal, l'enfant est considéré comme le Titulaire du compte. Dans le cadre d'un compte détenu conjointement, chaque cotitulaire est considéré comme un Titulaire du compte.

#### NIF (y compris l'« équivalent fonctionnel »)

Il s'agit du Numéro d'Identification Fiscale ou, en son absence, d'un équivalent fonctionnel. Le NIF est une combinaison unique de lettres et de chiffres attribuée par une juridiction à un individu ou à une entité et utilisée pour identifier cet individu ou cette entité dans le cadre de l'application des lois fiscales de cette juridiction.

Certaines juridictions ne délivrent pas de NIF. Toutefois, elles utilisent souvent un autre numéro à forte intégrité garantissant un niveau d'identification équivalent (« équivalent fonctionnel »). Les exemples de ce type de numéro sont notamment, pour une personne physique, un numéro de sécurité sociale/d'assurance, un code de service ou un numéro d'identification personnelle ou encore un numéro d'enregistrement de résident.